

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26001699

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26 -12- 2025

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - CHAMBRE DE MONTIGNY**

N° d'entreprise : **0404 101 901**

Nom

(en entier) : **MUDASSER AZAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonymé**

Adresse complète du siège : **Boulevard des Canadiens 69E 7711 Dottignies**

Objet de l'acte : MODIFICATION SIEGE SOCIAL

Extrait du procès-verbal de décision de l'administrateur unique du 17 décembre 2025 :

L'administrateur unique, conformément à ses statuts et à l'article 2 :4 du Code des Sociétés et Associations, prend les décisions suivantes :

- L'administrateur unique décide de corriger, à partir du 01/01/2025 et pour une durée indéterminée, l'adresse du siège social de la Société à l'adresse suivante : Boulevard des Canadiens, 69 à 7711 Dottignies.

Ancienne adresse :

Boulevard des Canadiens, 69E
7711 Dottignies

Nouvelle adresse (à partir du 01/01/2025) :

Boulevard des Canadiens 69
7711 Dottignies

Cette correction n'entraîne aucune modification de la région linguistique et ne requiert dès lors pas d'acte authentique.

- L'administrateur unique se donne tout pouvoir afin de procéder à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur Belge et à la mise à jour des données reprises à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Said Azam Akbari
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2026 - Annexes du Moniteur belge